OLIVIER AMBLARD PREND LA PRESIDENCE DU POLE « MER & LITTORAL » D'ATOUT FRANCE

Olivier Amblard est Directeur Général de Charentes Tourisme. Très impliaué dans le développement touristique et après un Master II en « Aménagement des littoraux & activités maritimes » à Montpellier, il a officié pendant 7 années comme consultant dans le domaine du tourisme avant de prendre la direction du tourisme de la Manche, au sein du Conseil général. En 2005, il prend la direction de Charente-Maritime Tourisme, puis de Charentes Tourisme issu de la fusion en 2017 entre Charente et Charente-Maritime, qu'il a contribué à structurer après avoir obtenu un Executive MBA.



Olivier accompagne le "Pôle Mer & Littoral" dans sa refonte depuis septembre. Son ambition, pour le pôle, en faire L'ESPACE de concertation des problématiques et des réflexions sur les enjeux des littoraux métropolitains à moyen et long termes ouvert à tous les adhérents volontaires du GIE Atout France, un lieu d'échanges d'expérimentations, de partages, de veille et d'analyse. Le Pôle doit également s'inscrire en complémentarité des initiatives territoriales. Deux axes importants de développement figurent sur sa feuille de route : développer durablement les territoires fragiles que sont les littoraux et accompagner la transition vers un tourisme plus responsable.

«L'enjeu des littoraux français n'est sans doute pas d'accueillir plus de touristes, mais de mieux les accueillir. Comment leur faire vivre une expérience à forte valeur ajoutée, penser globalement les services proposés (aux néo littoraux, aux résidents secondaires, seniors...), et optimiser la gestion des flux....? Au travers du collectif, le pôle c'est l'occasion de s'ouvrir à d'autres expertises et expériences, d'échanger spontanément pour partager ses questionnements, réfléchir à la question de l'observation, pour, in fine, monter en compétence ».

Le « Pôle Mer & Littoral » intervient autour de 4 champs : la veille et l'observation, la structuration de l'offre, la promotion ou encore de l'innovation et la professionnalisation des acteurs, en vue d'aider les opérateurs publics et privés dans leurs prises des « bonnes » décisions en lien avec les spécificités et contextes locaux. En effet, ces littoraux sont des espaces particulièrement concernés par les évolutions et le développement du tourisme en France : Il restent des espaces très convoités, d'opportunités économiques, alors qu'ils ont des ressources de plus en plus vulnérables. Tout l'enjeu est d'accompagner ces relations complexes et construire un avenir pérenne pour ces actifs territoriaux majeurs de la métropole.

